

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ULM REGIO

Samedi 21 mai 2022 à 10h00, Plateforme ULM Vieux Ferrette

**Membres présents : 23**

Excusés :

Robert Sitterlé  
Antoine Bussat  
Jonas Moser  
Eric Dietschy  
Jeannot Steinsultz  
Bruno Vogel  
Philippe Dallemer

**Ordre du jour :**

## **1. Accueil par le président**

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence.

## **2. Election des scrutateurs**

Elus comme scrutateurs :

- Paul Sattler
- Didier Wald

## **3. Confirmation des décisions et résultats pour les exercices 2019 et 2020**

Par mail du 30 mars 2021, le comité a annoncé aux membres le report de l'assemblée générale en raison du Covid et leur a transmis tous les documents nécessaires à leur information (rapport annuel du président, comptes annuels 2020 et budget 2021). Ceci avec la possibilité de contester les comptes annuels et le budget ou de poser des questions à leur sujet jusqu'au 11 avril 2021. Aucune contestation ni question n'a été reçue, ce qui a permis au comité de considérer ses décisions ou les comptes annuels et le budget comme approuvés.

Conformément aux statuts, l'année 2021 aurait été une année d'élection, au cours de laquelle le renouvellement de l'ensemble du comité directeur aurait été à l'ordre du jour. Comme personne ne s'est manifesté, il a été supposé que le mandat du comité actuel serait tacitement prolongé jusqu'en 2024.

Il en va de même pour les deux nouveaux membres du comité directeur qui sont arrivés entre-temps, Gilbert Jaegy (caissier) et Marc Lindecker (activités). Ils ont pris leurs fonctions en 2020 et leur élection devra être confirmée lors d'un point ultérieur de l'ordre du jour de la présente assemblée générale.

Comme il n'y a pas eu d'AG en 2020 et 2021, aucun procès-verbal n'a été rédigé. Le comité souhaite néanmoins aujourd'hui une approbation formelle de ses décisions durant les deux années Covid 2020 et 2021.

://: Les comptes annuels 2020 et le budget 2021 sont formellement approuvés a posteriori. De même, l'élection de Gilbert Jaegy et de Marc Lindecker est approuvée a posteriori.

## **4. Rapport annuel du président**

Le rapport annuel du président a été envoyé aux membres en même temps que la convocation à l'assemblée générale du 6 mai 2022. Il est joint au présent procès-verbal.

://: Tout le monde prend connaissance du rapport annuel et le remercie.

### **5. 1. Rapport annuel du trésorier**

Les comptes annuels 2021 (ainsi que le budget 2022) ont été envoyés aux membres en même temps que l'invitation, le 6 mai 2022. Les recettes budgétisées de € 21'500.00 ont été dépassées par les recettes effectives de € 21'670.00.

Les dépenses budgétisées de € 21'670.00 ont été inférieures de € 3'340.96 aux dépenses effectivement réalisées de € 18'329.04. La fortune du club s'élevait à € 14'407.00 au 31.12.2021. Le club est financièrement solide. Gilbert Jaegy fait remarquer que les membres peuvent consulter les comptes annuels et le budget sur notre site web (dans la partie réservée aux membres). Les questions éventuelles peuvent lui être adressées après l'AG en cas de doute.

://: Les membres prennent connaissance des comptes annuels 2021 et le remercie.

### **5. 2. Rapport des réviseurs**

Le rapport des réviseurs a été envoyé aux membres en même temps que l'invitation, le 6 mai 2022. Le rapport des réviseurs est lu par Benny Wyss.

Nos deux réviseurs, Martin Kropik et Benny Wyss, ont vérifié la caisse de l'association le 26.02.2022 et l'ont trouvée bonne, claire et correcte. Ils proposent à l'assemblée générale de donner décharge à notre caissier, Gilbert Jaegy, et le remercient pour sa manière exemplaire et propre de tenir la caisse.

://: Le rapport des réviseurs est remercié, les comptes annuels sont approuvés et la décharge est donnée à Gilbert Jaegy.

### **6. Cotisation annuelle 2023**

Lors de sa dernière réunion, le comité a proposé de maintenir la cotisation annuelle pour l'année associative 2023 au niveau actuel de € 190.00 / an.

://: L'assemblée générale décide de maintenir la cotisation annuelle à € 190.00 pour l'année associative 2023.

### **7. Budget 2022**

Le budget 2022 (ainsi que les comptes annuels 2021) a été envoyé aux membres avec la convocation à l'assemblée générale du 6 mai 2022.

Gilbert Jaegy, respectivement le comité directeur, présente un budget équilibré de 21'000 €.

://: Le budget est approuvé par l'assemblée générale.

### **8. Confirmation de l'élection de 2 membres du comité directeur en 2020 (Gilbert Jaegy et Marc Lindecker)**

En 2020, Gilbert Jaegy et Marc Lindecker ont rejoint le comité.

://: Cette élection de Gilbert Jaegy et Marc Lindecker au comité est approuvée et confirmée par l'assemblée générale ce jour.

## **9. Élection de 2 réviseurs**

Benny Wyss ne sera probablement pas en Suisse au printemps prochain et souhaite, après toutes ces années, faire une pause ou se retirer de la fonction de réviseur. Martin Kropik, quant à lui, se met à disposition pour une année supplémentaire en tant que réviseur.

Max Fischer se présente en remplacement de Benny Wyss, qui se retire.

://: Martin Kropik et Max Fischer sont élus par applaudissements.

## **10. Admissions et démission**

En 2021

Entrées : Elisabeth Espinas et Joseph Pullan

Départs : Philippe Tatasciore, Lorenz Lienert et Amir Kamel

En 2022

Entrées : Christian Bordoli, Laurent Bovard, Dan Prochazka et Roland Villain

Départs : Elisabeth Espinas

## **11. Programme annuel 2022**

En automne / hiver 2022, le projet d'extension de Terra Grid ou d'accès à la piste et aux hangars devrait être lancé. L'objectif est d'éviter que les aéronefs ne s'enlisent dans le sol mouillé par la pluie. L'effet secondaire positif est en outre que l'encrassement des pneus et du sol des hangars soit ainsi minimisé. Le projet devra être réalisé par étapes, en fonction des finances disponibles. Il est notamment prévu de consolider l'espace entre la piste et les hangars. Pour financer le projet, un montant d'environ € 8000.00 serait disponible à la fin de l'année.

Discussion : l'assemblée fait remarquer qu'il ne faut surtout pas oublier la sortie arrière du hangar du club. Les pilotes de pendulaires sont confrontés à des conditions précaires lors de périodes humides pour accéder au hangar.

Morand Hell déclare qu'il participera à la consolidation de l'accès à la piste devant son hangar avec une contribution qui n'a pas encore été chiffrée. Il en est pris acte et remercié par des applaudissements.

://: L'assemblée générale approuve le projet d'extension de Terra Grid avec une abstention.

Marc Lindecker organise une sortie du club le samedi 20 août 2022 (date de remplacement en cas de mauvais temps : samedi 27 août 2022). La destination sera Pontarlier, les détails suivront par mail.

://: L'assemblée générale prend connaissance de la possibilité de participer à la prochaine excursion du club.

## **12. Propositions / Suggestions (à envoyer au comité au plus tard le 14 mai 2022)**

Aucune proposition n'a été reçue dans le délai imparti.

Interventions lors de l'AG :

Morand Hell : il suggère que le club puisse organiser une excursion au Salon Mondial ULM de Blois, qui a lieu début septembre, dans le cadre d'une manifestation, ceci aussi bien pour les personnes qui volent que pour celles qui se déplacent en voiture.

Michel Henlin suggère la même chose pour le salon annuel Aero de Friedrichshafen.

Olivier Migy suggère de présenter le club ULM de Vieux-Ferrette par une journée portes ouvertes.

### 13. Divers

- ://: Le clubhouse a été revalorisé. Nous disposons non seulement d'une alimentation électrique plus efficace, mais aussi, et c'est nouveau, d'un salon canapé et d'un poêle efficace et inodore. En outre, les membres ont désormais la possibilité de se procurer des boissons dans le réfrigérateur. Une boisson coûte € 1.50.00, la caisse se trouve dans le réfrigérateur. Jusqu'à présent, les tentatives passées ont toujours échoué car certaines personnes consommaient des boissons sans les payer. Comme il y a toujours une personne qui avance les frais, celle-ci finit par perdre l'envie de s'engager. Il est donc absolument essentiel que cette règle soit respectée par chaque membre du club. Celui qui consomme paie.
  
- ://: Le président indique que le circuit d'atterrissage doit être effectué de manière conséquente conformément à la carte figurant sur notre site Internet, à savoir exclusivement à l'ouest de notre aérodrome et en évitant tout aussi systématiquement de survoler Ferrette, Vieux Ferrette et les fermes indiquées sur cette carte.
  
- ://: Une hélisurface provisoire a été aménagée sur notre terrain entre la manche à air et le seuil de piste 19. Cette place d'atterrissage sera utilisée pendant un à deux jours vers la fin du mois de juin 2022 par un hélicoptère lourd.
  
- ://: L'assurance responsabilité civile (RC aéronef au moins au sol) doit être justifiée par chaque membre de notre association qui a stationné sa machine dans l'un des trois hangars, du 1er janvier au 31 décembre. Une machine non assurée qui cause des dommages à autrui, par exemple à la suite d'un incendie de batterie, et qui n'est pas assurée pour autant, pourrait ruiner financièrement son propriétaire, car dans un tel cas, il serait tenu de verser des dommages et intérêts aux parties lésées.
  
- ://: A l'issue de l'assemblée générale, l'association offre l'apéritif et grignotage. Ensuite, le barbecue peut être utilisé et ceux qui le souhaitent peuvent passer un bon moment ensemble et profiter de l'après-midi. Le café qui suit est également offert par le club.

Fin de l'AG : 11h20

Pour le procès-verbal : Martin Wirth